

Frédéric Martorello¹
et Farés Khima²



LE PATRIMOINE COMME CIMENT DE L'IDENTITÉ ALGÉRIENNE

À l'orée du 60^e anniversaire de son indépendance, l'Algérie vit au rythme d'une quête continue de repère et de stabilité. Ce géant africain et méditerranéen possède un formidable potentiel culturel et patrimonial. Liant sociétal par excellence, ce gisement inépuisable de richesse, pose la question des mémoires et des identités qu'il représente et de leur reconnaissance dans le « roman national », mémoires qui s'enracinent dans les premières manifestations de la culture Humaine.

On the eve of the 60th anniversary of its independence, Algeria lives a continuous quest for reference and stability. This African and Mediterranean giant has a great cultural and heritage potential. Although under-exploited, this excellent societal binder, could be an inexhaustible source of wealth, if its management and handling put it back at the center of the "national novel". A novel whose beginnings go back to the first manifestations of Human culture.

L'IDÉE DU PATRIMOINE, TELLE QU'ELLE EST COMMUNÉMENT ADMISE depuis son émergence en Europe au début du 19^e siècle, est considérée comme la condition de la constitution des identités individuelles et collectives des sociétés

1. Frédéric Martorello est Architecte du Patrimoine (DHEC 2003), Enseignant à l'École de Chaillot depuis 2003, Associé de l'agence d'architecture COVALENCE, Expert associé à la maîtrise d'œuvre de la reconstruction des charpentes de Notre-Dame de Paris. Il exerce une activité d'architecte restaurateur depuis 2003 et a été charpentier monuments historique et cadre technique de l'entreprise Asselin entre 1996 et 2002

2. Farés Khima est Ingénieur d'État en Architecture (École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger- 2002), Architecte du Patrimoine (DHEC 2011), Expert Senior auprès de l'Unité d'appui au Patrimoine, Programme d'appui à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel algérien, (Algérie / UE) 2018 et Enseignant à l'École de Chaillot depuis 2019. Directeur Général de la société d'ingénierie BK-Tech-Expert, il est expert membre du conseil scientifique pour le Programme de Recherche, Etudes et Travaux sur le tombeau d'Imedghacen (PRETI) 2021

contemporaines. Le travail du philosophe Paul-Henry Frange³, auquel nous faisons de larges emprunts, nous dit à son propos, qu'il permet de passer d'une identité à une autre identité, dans un mouvement agissant comme une sorte de gage à une appartenance à la modernité. Sans aller trop loin dans le détail de cette pensée très riche, il s'agirait de passer d'une identité pensée comme une proximité avec soi (le strict repérage de ce qui nous est propre, la tradition, la religion), à une autre pensée augmentée par la distance que les notions de patrimoine et de culture supposent. La notion de patrimoine met au centre de sa condition le rôle d'institutions capables de le conserver en tant que bien commun d'un état ou d'une nation, de l'étudier, de le transmettre et de le faire connaître. La mesure de cet écart entre ces différents types d'identité, est particulièrement intéressante dans le cas de l'Algérie, territoire riche d'une immense diversité, profondément ancré dans un temps très long et état institutionnellement et identitairement jeune. Pour l'Algérie, la problématique est celle de son aptitude à penser sa communauté nationale, à permettre à la conscience de chaque citoyen algérien de se relier avec celle de l'autre sous la forme d'une identité collective et partagée, inaliénable, garantie et protégée par une institution. C'est un des enjeux politique de la crise actuelle du pays, puisqu'au travers de ces questions, on touche une des formes modernes de la souveraineté des nations, celle de leur identité.

En France, la crise de la Révolution française a constitué le moyen de l'écriture d'une autre histoire. Cependant l'ampleur du vandalisme a fait émerger un risque, celui pour la culture du pays de devenir inintelligible et inidentifiable. Cette prise de conscience a permis l'émergence de l'idée d'un bien, commun à tous, et inaliénable, c'est-à-dire l'idée de patrimoine. C'est également à ce moment qu'est établi le principe de la nécessité de l'inventaire comme préalable à la sélection, c'est-à-dire au choix de ce qui est reconnu comme constituant le bien commun de la nation.

L'Algérie Moderne reconnaît la guerre d'indépendance comme la fondation de son histoire. Une conséquence parmi d'autres concerne l'éventuelle disparition du corpus des constructions de l'époque coloniale qui n'est pas comprise, par les institutions, comme un risque d'aliénation de ce qui pourrait constituer l'identité de la culture algérienne dont le roman national ne couvre que l'extrême fin de cette période

3. <https://www.lairedu.fr/media/video/conference/patrimoine-et-identite-leclairage-de-la-philosophie-et-de-lesthetique/>

De façon assez paradoxale, l'Algérie indépendante s'est approprié la classification monumentale française et la protection actuelle de son patrimoine a recouvert pendant des décennies presque le même corpus que celui de l'administration coloniale. On sent bien, grâce à ces exemples, la difficulté du pays à prendre en main efficacement sa propre construction patrimoniale. L'articulation du triptyque identité-culture-mémoire peine à trouver une cohérence, voire une épaisseur. Il peine aussi à mettre en œuvre les réflexions intellectuelles et politiques, ainsi que les mécanismes nécessaires à la reconnaissance et à la protection d'un corpus reconnu comme bien commun de la collectivité nationale, et dont l'existence permettrait à l'individu algérien de se construire dans une vision totalisante nécessaire au concept de nation. Il y faut des outils qui manquent cruellement au pays tels que ceux d'une vraie médiation culturelle, mais plus largement un inventaire accessible et des institutions du patrimoine qui, en Algérie tardent à se mettre en place efficacement. La question de l'autre, ethnique, mais aussi historique, est aussi extrêmement problématique dans la reconnaissance, par l'état algérien, de ce qui constitue la mémoire et l'identité du pays. L'exemple que nous citons du site d'une ancienne mosquée ottomane, actuellement conservée dans l'état d'une totale reconstruction coloniale et restaurée en tant que témoin exclusivement turc, est très emblématique d'une situation où la question de l'identité, de l'histoire et du patrimoine qui en supporte la mémoire est non seulement erratique et escamotée, mais aussi subordonnée, sans distanciation, à des considérations conjoncturelles de très court terme qui en invalident le fondement même.

Nous ne pouvons pas non-plus clore cette introduction sans évoquer le rôle des grands labels internationaux (Unesco). Ils font office de caution à une politique patrimoniale nationale par ailleurs opérationnellement insuffisante, une sorte d'entrée par le dehors, par les autres, qui dans les faits, butte sur la difficulté qu'ont les institutions algériennes à s'emparer de la question du patrimoine.

Un État jeune pour une nation ancestrale

À l'orée du soixantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le pays vit au rythme d'une quête continue de repères et de stabilité. La population jeune, qui est de plus en plus instruite et ouverte vers le monde, vient de donner une leçon de civisme, à travers une révolution pacifique qui a duré plus d'une année, sans casse, sans « grabuge », et surtout en toute spontanéité. Une révolution en total contraste avec une décennie noire sanglante (1990-2000), qui a ralenti l'essor d'un pays qui figure comme un géant de la région, et dont le potentiel devait le positionner comme locomotive de la rive sud du bassin méditerranéen.

Quel est le rapport entre le Hirak⁴ et la culture, et plus précisément avec le patrimoine me direz-vous ? L'adhésion unanime de toutes les franges de la société, de toutes les régions sans exception, témoigne de la disparition pendant cette révolution de tous les clivages, toutes les craintes, et de toutes les différences, que connaît la société. Toutes les tendances politiques régionales et culturelles se sont fondues, le temps du Hirak, en une seule voix, clamant haut et fort l'algérianité avant toute chose, et aspirant à une vie meilleure.

Comme pour toutes les révolutions, bien qu'il soit un exemple unique par son expression pacifique, le Hirak fut une scène d'expression du génie culturel de la société, à travers une production artistique riche en termes de slogans, banderoles, chants, dessins et fresques. Tout ce bouillonnement a puisé dans les composantes de l'identité commune et variée, et les repères les plus fréquents furent issus du Roman National « officiel » : l'image de la révolution nationale.

Si la symbolique est forte, l'absence de repères communs plus anciennement ancrés dans l'histoire du pays est surtout due à l'élaboration et à l'orientation de ce roman national, principalement, pour ne pas dire exclusivement, orienté autour de la révolution nationale et les jalons de l'histoire en accord avec les partis pris politiques au lendemain de l'indépendance. Soit, l'Histoire rapprochant le pays de ses alliés politiques naturels (pays du Moyen-Orient). Une écriture qui minimise des siècles d'Histoire et la résume à une partie, certes importante dans la composition du paysage culturel et social, mais qui pousse à l'aliénation d'autres composantes plus intrinsèques à cette population, implantée sur un territoire aussi vaste.

L'Algérie, plus vaste pays d'Afrique⁵, a vu passer sur ses terres des sociétés qui ont su jouer un rôle dans toutes les périodes de l'Histoire de l'Humanité. Sa position stratégique sur la rive sud de la méditerranée en a fait un terreau fertile pour l'expression de cultures qui se sont succédé, sans obligatoirement se remplacer, mais plutôt s'assimiler. Cette même position en a fait un carrefour où se sont de tous temps croisés, voire affrontés, les puissances méditerranéennes, depuis les guerres puniques entre Carthaginois et Romains, puis entre vandales et byzantins, byzantins et musulmans, espagnols et ottomans, jusqu'à être un des théâtres de la seconde guerre mondiale, sans compter les différentes révoltes des populations autochtones. Toutes ces convoitises ont certes modelé une histoire chaotique et heurtée, mais ont surtout laissé des empreintes encore visibles de nos jours, à travers les vestiges qui

4. Hirak : nom donné par les médias au mouvement de protestation qui amena au départ du président Bouteflika

5. 2 381 741 km²

parsèment le territoire, mais aussi dans les apports linguistiques, culinaires, vestimentaires, et donc irrémédiablement sociaux.

C'est ainsi que l'on retrouve sur ce même territoire, des sites paléolithiques tels que Ain Boucherit et Ain Hanech⁶, avec les outils lithiques datés jusqu'à 2,4 millions d'années, en passant par le site de Bir-el-Ater⁷ et son industrie Atérienne (130 000 ans), puis la culture Ibero-Mauriusienne, tel qu'en témoigne les résultats des fouilles de la grotte d'Afalou Bourmel⁸ (10 000 ans). À la même période, les gravures rupestres du Tassili rappellent le passé verdoyant du Sahara et nous enseignent sur le mode de vie sociétal des populations, avec des scènes de chasse, de vie pastorale et du raffinement de l'apparat de sa population. La variété et la complexité des sites funéraires typiques entre les Bazinas, Les sépultures à enclos dans le Tassili, jusqu'à la nécropole d'Imedghassen⁹, avec comme joyau un tombeau dont la complexité et la technicité de mise en œuvre refusent encore de livrer ses secrets, bien qu'antérieur à la présence romaine, à l'inverse du tombeau royal de Mauritanie. Les pyramides des Djeddars rappellent aussi la permanence d'une activité culturelle et culturelle après la présence romaine, et bien avant l'arrivée de l'Islam au 7^e siècle.

La période antique ne livra pas à la postérité uniquement des cités romaines telles que Lambèse, Djemila et Timgad, mais aussi du savoir-faire, de la culture et des arts, à travers des personnages sortis des écoles et des universités tels que Saint-Augustin et Apulée (Afulay) de Madaure¹⁰ et son « âne d'or » (Métamorphose).

Si la période antique a connu un essor tel que l'Algérie abrite le plus de vestiges de la période romaine en dehors d'Italie, la période musulmane représente l'âge d'or en termes de rayonnement culturel sur le bassin méditerranéen, voire au-delà. Les royaumes hammadites, rostomides, zianides, hafsidés, avec des capitales telles que Bejaïa (Boujeyah ou Bugia) et Tlemcen ont attiré pendant des siècles les savants de tous les horizons, en concurrençant avec leurs universités celles de Bagdad, de Fès et d'Andalousie. Cette même Andalousie qui fut accueillie après la Reconquista à travers les milliers de réfugiés qui rapportèrent leur savoir-faire et participèrent à l'essor et à l'enrichissement du patrimoine matériel et immatériel (architectural, vestimentaire et artistique). La présence ottomane fit d'Alger une capitale crainte et fantasmée, puis les Français en ont fait un laboratoire d'urbanisme et d'innovations qui

6. Commune de Guelta Zerka, Wilaya de Sétif

7. Commune éponyme, Wilaya de Tebessa

8. Commune de Melbou, Wilaya de Béjaïa

9. Commune de Boumia, Wilaya de Batna

10. Actuelle commune de M'daourouch, Wilaya de Souk-Ahras

n'avait rien à envier aux plus grandes villes françaises, avec en prime un style propre mixant l'évolution technique avec le langage stylistique local (Le Néo mauresque).

Ces différents témoignages des jalons de l'Histoire de l'Algérie lèguent un patrimoine, mais rappellent les apports extérieurs des pages sombres de l'Histoire pour les Algériens. Qu'elles soient sous couvert religieux, ou plus brutale de la colonisation, ces pages doivent figurer dans ce « roman national », chacune à la place qui lui sied, mais elles doivent toutes y être, afin de pouvoir comprendre l'origine de tout, et surtout, permettre de les tourner, d'en écrire de nouvelles, et de préférence dignes du potentiel de cette nation, de son Histoire et de sa jeunesse.

À la veille du sixantième anniversaire de l'indépendance, l'Algérie se retrouve dans le débat politique français, à travers des déclarations renvoyant l'existence d'une nation à un simple acte de guerre – la colonisation – comme si l'on pouvait, de ce fait, effacer des millénaires d'Histoire et les remplacer par un décret ! aussi royal soit-il... Mais, si les auteurs de l'amalgame, entre l'Algérie comme État et l'Algérie comme nation, avaient des objectifs politiques, la réponse et l'immunité de toute une nation vis-à-vis de ce qu'a été perçu comme une agression mémorielle, réside dans son patrimoine, seule pièce à conviction de son histoire. Mais pour cela, il faut une volonté politique, sincère et fédératrice, à la hauteur de la grandeur du pays, pour acter et inscrire de manière définitive ce qui unit cette nation, indépendamment de toute autre.

C'est là que réside l'origine des slogans du Hirak : une volonté d'indépendance totale, effective et mémorielle : « être à travers ce que nous sommes et non pas à travers ce que nous ne voulons plus être ». Être en continuité de ses origines, la somme de toutes les réalisations et de tous les apports, en dignes héritiers des premiers États émancipés depuis l'antiquité. Pour cela, seuls les patrimoines peuvent constituer un socle assez solide et un liant pérenne pour souder les différentes composantes régionales du plus grand pays d'Afrique, et davantage dans un contexte mondial où les pays forts s'unissent, quand les plus faibles se morcellent.

Le patrimoine doit être l'atout maître pour la consolidation de la conscience nationale et dans la définition de son identité : un rôle primordial aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Tout en mettant en valeur les différences et les spécificités régionales, il unifie tout le monde dans l'appréciation du bien commun et dans la fierté de partager le même rayonnement à l'étranger. À titre de comparaison, c'est ce même patrimoine qui protège les savoir-faire ancestraux et régionaux, quand il promeut en même temps un mode de vie, une histoire, une image à

l'étranger. C'est bien ce qui protège les clochers des petits villages, mais qui émeut un pays tout en entier, avant le reste du monde, pour l'incendie de la couverture de Notre Dame de Paris, comme s'il s'agissait de la couverture de l'église de sa propre paroisse, car ce monument est inscrit dans l'imaginaire national, à travers des récits, de la littérature, avant de parler de labels mondiaux.

Le rayonnement culturel est le signe premier d'une prospérité et d'une identité nationale. Il se retranscrit à travers des images de monuments et de paysages, mais aussi des saveurs, des musiques, des chants... C'est souvent la première chose qui vient à l'esprit à l'évocation du nom d'un pays. Ces patrimoines, aussi bien matériels qu'immatériels, forment les deux faces d'une même pièce qui témoigne d'un ancrage historique et géographique, d'une identité. Ce défi est un levier identitaire mais aussi économique que plusieurs nations ont saisi et mettent à profit, en octroyant à leurs secteurs culturels un véritable rôle de médiation et en mettant à disposition tous les moyens techniques, scientifiques, voire diplomatiques, pour lui assurer la meilleure visibilité. Si certains pays capitalisent sur le potentiel archéologique et culturel, tels que l'Égypte pharaonique, la Chine, le Cambodge, le Mexique, d'autres n'hésitent pas à créer cette identité à travers une production récente, comme le Qatar, les Emirats Arabes Unis, voir Singapour, ou alors investissent dans la promotion des récentes découvertes (Oasis el Eulla en Arabie Saoudite) à grand renfort de moyens.

L'Algérie dans tout ça ?

Si le vecteur économique – *via* les retombées touristiques – est clairement exploité par les pays du bassin méditerranéen, l'Algérie fait exception, en compagnie de la Lybie, en raison d'une politique orientée sur l'exploitation des ressources d'hydrocarbure. La volonté de diversification économique a été suivie depuis le début des années 2000 par une refondation de la réglementation régissant le patrimoine culturel (loi 98-04), jumelé à d'importants projets dans le domaine touristique et hôtelier. Des budgets conséquents ont été débloqués pour la promotion de la culture, la restauration de plusieurs monuments et sites protégés, des programmes de coopération avec les organismes internationaux (Programme d'Appui au Patrimoine Algérien, Algérie/UE) et de réhabilitation des installations hôtelières d'excellente signature dont les œuvres de Ferdinand Pouillon.

Mais, les retombées peinent à apparaître, en l'absence d'une politique multisectorielle claire, et surtout d'une stratégie pluriannuelle dotée d'outils de programmation scientifiques et méthodologiques. La valeur patrimoniale des monuments

a été pendant longtemps prisonnière du fait politique - et cela depuis la présence coloniale- ce qui en a affecté la perception et la définition. Une lecture de l'inventaire des sites et monuments classés à la période coloniale, permet de deviner une tendance à la mise en avant de vestiges antiques, renvoyant par cette occasion à une période de présence de la culture gréco-romaine sur le territoire de l'ancienne Numidie, et ce, bien avant l'émergence de la culture arabo-musulmane. C'est une manière indirecte de justifier la colonisation comme étant un retour de l'occident sur ces terres. Ce n'est pas pour rien que les missions d'exploration scientifique ont concerné principalement l'Est du pays, qui fut une zone entièrement assimilée à l'empire romain. Les seuls monuments classés de la période dite arabo-musulmane se concentrent sur quelques villes : Tlemcen (complexe de Sidi Boumediene), Alger et Bougie, avec quelques vestiges archéologiques à l'intérieur du pays (Kalaa des Beni Hammad).

Les travaux réalisés par Stéphane Gsell en son *Atlas archéologique de l'Algérie*, édité à partir de 1902, fait figure de référence jusqu'en 2020. Depuis 1962, cet inventaire s'est enrichi presque exclusivement de monuments de la période arabo-musulmane, comme une réponse du berger à la bergère, avec le versement d'une liste de mosquées et de sites de la période musulmane. Des apports faméliques par rapport au potentiel immense en vestiges qui ne demandent qu'à être tirés de l'oubli : il suffit de comparer la liste des monuments historiques classés avec celles des autres pays méditerranéens.

Pire encore, l'Algérie abrite seulement 7 sites classés Patrimoine Mondial de l'Humanité :

- Un site Naturel abritant un des plus importants ensembles d'art rupestre préhistorique du monde, avec le site de Tassili N'Ajjer.
- 3 sites antiques : les vestiges des villes de Timgad (Thamugadi), Djemila (Cuicul) et Tipasa
- Un site archéologique de la période musulmane (Kalâa de Beni Hamad à Msila),
- Et enfin 2 médinas : la Pentapole de la vallée du Mزاب et la Casbah d'Alger.

La Casbah d'Alger cristallise à elle seule le génie du savoir-faire architectural et urbain local, avec des apports ottomans et andalous, et surtout une image de bastion de la résistance face à la colonisation à travers la fameuse bataille d'Alger. Cette image fut définitivement ancrée dans la conscience collective par les productions cinématographiques, tel que le film de Gillo Pontecorvo « La bataille d'Alger » 1971.

Il faut rajouter une série d'inscription à la liste indicative du Patrimoine mondial en 2002, portant sur 06 sites, dont principalement des sites naturels et urbains, en plus des Mausolées Royaux de Numidie, de la Mauritanie et les monuments funéraires préislamiques. Une initiative qui mérite d'être menée à terme, afin d'accélérer le processus de sauvegarde de ces sites, en enclenchant les mécanismes liés aux labels.

Cela reste peu, à encourager certes, mais trop peu vu le potentiel énorme du pays en termes de sites, dont la valeur culturelle nécessite uniquement une prise d'initiative pour obtenir cette visibilité et cette reconnaissance légitimes.

L'inertie du secteur de la culture vis-à-vis de la reconnaissance de ce patrimoine immobilier à l'international contraste avec les acquis de ces dernières années dans le domaine de la reconnaissance du patrimoine immatériel. Ceci est dû à une émulation liée aux initiatives des pays voisins – plus rompus au fait de la promotion culturelle- pour le classement du patrimoine propre au Maghreb. C'est ainsi que furent inscrits, à travers des dossiers communs portés avec les pays voisins, des savoirs faire transfrontaliers tel que pour le Couscous¹¹ et l'Imzad¹² des Touaregs. C'est en tout 09 Patrimoines culturels immatériels qui sont classés depuis 2008, avec aussi des enjeux et des tractations politiques, liés à une activité frénétique du voisin occidental (Maroc) dans la promotion et l'appropriation de plusieurs savoir-faire traditionnels maghrébins comme étant marocains. Le tout se retranscrit sur un fond de tension politique palpable, voire conflictuelle, à travers une rivalité dans tous les domaines, surtout dans le rayonnement culturel. Ce dernier pour le cas du Maroc est vital, tant il représente le principal atout économique et s'appuie contrairement à l'Algérie sur un lobbying puissant et agressif auprès des instances internationales (UNESCO).

L'enrichissement de la connaissance de ces patrimoines immatériels coïncide avec l'activité du Projet Parc Culturels Algériens (PPCA), qui témoigne de la réussite des initiatives décentralisées, et que l'amélioration de la prise en charge du Patrimoine dépend énormément de la méthodologie empruntée pour la réalisation de la volonté politique.

La nécessité préalable d'avoir un inventaire actualisé a été longuement soulevée par les praticiens du Patrimoine en Algérie, et c'est ainsi qu'un nouvel outil d'inventaire a été annoncé en grandes pompes par le Ministère de la Culture et des

11. Les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production et à la consommation du couscous (Algérie, Mauritanie, Maroc et Tunisie), 2020

12. Les pratiques et savoirs liés à l'imzad des communautés touarègues de l'Algérie, du Mali et du Niger, 2013

Arts, afin d'enrichir et de remplacer la référence au document référence de Gsell. Néanmoins, cet outil réputé numérique reste inaccessible à la société civile, qui reste l'élément clé pour son enrichissement (comme le prévoit la loi 98-04), en dehors de la lourdeur bureaucratique. Cela explique que l'on ne retrouve sur le site officiel du ministère qu'une liste avec 1043 biens culturels protégés, et 443 biens culturels immobiliers classés.¹³

Appropriation et réappropriation

Si le rayonnement culturel à l'international reste un objectif régalien ultime pour les États, tous les efforts de promotion resteront vains sans un ancrage solide de la conscience patrimoniale au sein de la population. La valorisation des potentiels patrimoniaux et culturels passe par leur intégration effective dans le quotidien, aussi bien dans les secteurs économiques et éducatifs, mais aussi dans leur définition comme domaine de recherche et d'exploitation. Si le patrimoine est par définition, « une manière de faire vivre le passé au futur », il est nécessaire pour sa pérennité, d'aborder la question du passé de manière assumée et apaisée. Afin de parvenir à cette réappropriation, il est nécessaire d'aborder le volet historique avec une démarche scientifique et surtout méthodologique, indépendamment de l'usage politique, si versatile et sensible dans le contexte d'incertitudes qui prévaut de nos jours à l'échelle mondiale.

Le processus de construction de la nation algérienne ne saurait aucunement se retrouver prisonnier des considérations politiques, qui le limiteraient dans le temps, en renvoyant sa naissance tantôt à 1962, date de l'indépendance, tantôt à 1830 date de la colonisation française, ou encore à 1514 au moment où Alger s'est muée en capitale indépendante sous la bannière de l'empire ottoman. Si l'arrivée de l'Islam au 7^e siècle a été longtemps un repère historique et idéologique, rattachant le pays au monde arabe, les milliers d'années précédant cette date, restent une pièce nécessaire à l'accomplissement de ce pays comme nation ancrée dans le territoire. Les différentes composantes de la société algérienne restent extrêmement sensibles à ces interprétations des faits historiques qui ouvrent des brèches dans l'unité d'un pays, dont l'identité a fait preuve d'une résilience hors du commun face aux différentes agressions. L'identité, en nous faisant parvenir des coutumes et des traditions séculaires, se retrouve aujourd'hui menacée d'incompréhension, alors que l'on est en temps de paix et d'indépendance.

13. <https://www.m-culture.gov.dz/index.php/fr/liste-des-biens-culturels>, au 01/05/2022

Cette anomalie trouve un retentissement, encore plus symbolique, à la veille du 60^e anniversaire du pays.

La gestion du paysage culturel et Patrimonial du pays est un véritable baromètre de l'efficacité de la politique de l'État. La gestion n'est pas uniquement tributaire des budgets mis à disposition par l'État, mais aussi, et surtout, de la méthodologie avec laquelle on y procède, ainsi que des objectifs qu'on lui fixe.

L'exemple de la restauration de la mosquée de Ketchawa est très explicite pour démontrer cette fragilité à protéger la valeur patrimoniale des monuments algériens. Cette restauration a été offerte par l'État turc en 2014, et cela à la suite de la visite de l'actuel président turc¹⁴ à Alger en 2014. Elle a été menée par l'agence turque de coopération et de coordination (¹⁵TIKA),

La mosquée, dans sa configuration actuelle, est une ancienne cathédrale¹⁶, construite à l'emplacement d'une ancienne mosquée autochtone qui fut reconstruite et agrandie par le Bey Hassan Pacha en 1794, et destinée au rite hanefite¹⁷. Cette mosquée fut démolie en 1844 après avoir été réquisitionnée par les autorités militaires françaises en 1832, pour la transformer en église, puis en cathédrale en 1838.

Si l'expérience des équipes turques dépêchées sur place est appréciable, l'impact sur la perception de cette opération par la population est important et dangereux : « *les turcs sont revenus restaurer la mosquée qu'ils ont construite* », créant ainsi un faux historique ancré dans la mémoire collective, et renvoyant aux oubliettes deux faits importants : un fait scientifique, car le monument a été bâti par des architectes français pour abriter une cathédrale, et un fait historique plus important, car la première mosquée détruite était simplement algérienne, niant ainsi que les ouvriers ayant bâti la médina d'Alger, appelée aujourd'hui « la Casbah », à travers ses mosquées, ses palais et ses maisons, étaient des gens du pays !, avec un génie et savoir-faire ancestral, entretenu et partagé, que l'on retrouve dans les autres médinas du pays, qui sont antérieures à la présence ottomane.

Cette réappropriation du patrimoine passe par la relecture de l'Histoire, sans fard. Sa vulgarisation est le meilleur atout pour armer la mémoire collective contre l'ingérence étrangère.

14. Mr Erdogan était Premier ministre à l'époque de la visite

15. Turkish cooperation and coordination agency

16. Ancienne Cathédrale Saint-Philippe

17. La population autochtone était principalement de rite Malékite

Inversement, le patrimoine architectural du tissu colonial souffre aussi des prismes de lecture de l'Histoire. Les superbes façades des immeubles de rapport souffrent d'une décrépitude en l'absence d'entretien régulier, ceci est principalement dû à l'absence de main d'œuvre qualifiée et d'une maîtrise d'œuvre formée à la restauration des ouvrages d'art « étrangers ». Les sculptures, les consoles sculptées sont ainsi livrées aux opérations de rafistolage avec des résultats souvent malheureux, quand ils ne menacent pas la vie des passants en se détachant. Le coût de ces pertes est très important, et est en croissance continue, et ce malgré les opérations publiques de rafraîchissement des façades des artères principales, bien que ces biens soient en partie privés.

Comment expliquer ce désintérêt pour le « patrimoine » architectural hérité de la période coloniale, alors qu'en même temps on abandonne volontiers les maisons à patio des médinas pour le confort des appartements pour vivre à la manière occidentale ? Cette bipolarité puise ses racines dans les effets néfastes de la colonisation, qui oppose la tradition prévalant dans les médinas à l'image de la réussite sociale de la vie à l'occidentale.

Cette douloureuse période dans l'Histoire du pays a surtout altéré l'évolution technique et typologique de l'architecture traditionnelle, en y introduisant de nouveaux matériaux inadaptés, pour y intégrer de nouvelles normes de confort, en dehors de tout processus d'évolution douce, détruisant au passage des savoir-faire anciens, remplacés par la facilité lucrative de la « modernité ».

Pourtant, les contre-exemples existent, et la pentapole de la vallée du Mzab en témoigne.

La Pentapole du Mzab restée imperméable aux apports exogènes, grâce à l'éloignement des centres urbains coloniaux et à l'introversion conservatrice de la culture mozabite, témoigne de la cohérence de l'architecture traditionnelle avec le mode de vie de ses habitants. Cette évolution naturelle de la manière de vivre ces espaces a maintenu les savoir-faire nécessaires à l'entretien de cette architecture qui se régénère et traverse le temps en s'appuyant sur un mode de vie sociétal où l'individu se fonde dans la société. Ceci prouve aussi de la prédisposition de l'individu algérien à protéger, promouvoir, et entretenir son patrimoine et sa culture avec une certaine fierté, pour peu qu'il se sente concerné et impliqué dans le maintien de ce qui le représente.

L'appropriation et la réappropriation des composantes matérielles et immatérielles du patrimoine algérien sont des conditions sine qua non pour la réussite de toute politique de valorisation patrimoniale.

La science et la tradition au secours du Patrimoine

La politique de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel algérien s'est dotée d'une législation ambitieuse dans sa destination à partir de 1998. Cette loi (Loi n° 98 - 04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel) citée par tous les acteurs du patrimoine, venait remplacer la réglementation en vigueur depuis les années 60 et s'arrêtait au sauvetage des monuments nationaux, avant de parler de sauvegarde et de remise en valeur.

Cette évolution dans le secteur était nécessaire, pour ne pas dire inespérée, pour répondre à l'évolution des exigences du secteur. L'esprit de la loi se veut ambitieux et tourné vers la dotation de mécanismes opérationnels, tout en intégrant des volets jusque-là non concernés, tels que les secteurs sauvegardés pour la protection des ensembles homogènes.

Si les textes d'application de la loi prirent quelques années à sortir et à être mis en œuvre, leur exécution reste confrontée sur le terrain à une centralisation excessive dans la gestion quotidienne de ce patrimoine et de ses spécificités régionales. Les lacunes dans la formation des cadres sensés veiller à l'application des directives, mais aussi à la maîtrise d'œuvre technique, laisse place à une rigidité improductive et surtout déconnectée des besoins réels pour la sauvegarde pérenne de ce Patrimoine. Si l'on ne peut aucunement faire le procès des moyens mis à disposition par l'État dans la sauvegarde du Patrimoine, une révision des mécanismes en place, et la révision des outils de gestion deviennent très urgents, voir même salutaires, afin de transformer ce gouffre financier sans fond, en secteur générateur de richesse.

L'absence d'intersectorialité et l'imperméabilité du secteur à l'apport de la société civile accentuent la fracture entre la population et son patrimoine. La quasi-totalité des monuments classés étant des biens publics (à l'exception des secteurs sauvegardés), l'État providence se retrouve comme seul opérateur, avec le risque de mettre le patrimoine de tout le pays dépendant d'une économie basée sur la rente d'hydrocarbure, alors qu'il peut grandement y contribuer.

D'autres secteurs de la culture, ont aussi un rôle important à jouer, tel que le cinéma, le théâtre, l'édition... etc. Ces secteurs sont les meilleurs relais pour la promotion de ce patrimoine, à l'intérieur du pays, tout d'abord, mais aussi à l'étranger. Une politique mise en œuvre avec toutes ces forces vives, qui ne demandent qu'à mettre en œuvre leurs talents au service de cette culture, permettrait de créer un cycle vertueux, avec des résultats qui risquent d'être surprenants.

Une décentralisation est nécessaire afin de rapprocher la population de son patrimoine, que ce soit pour sa gestion, mais aussi pour son enrichissement et sa valorisation. La perception du Patrimoine comme un atout économique et sociétal doit passer par cette décentralisation au niveau des collectivités locales avec des outils réglementaires adaptés et prenant en compte les spécificités locales et régionales. Cette gestion, pourtant ancestrale, à l'exemple de la gestion des « wakf et habous », qui est bien plus ancienne que l'apparition des concepts du Patrimoine en Europe, permettrait de remettre en marche les mécanismes de réappropriation, et d'ouvrir la voie à la construction d'une identité plu pérenne, où le citoyen est un acteur actif et productif, soit le meilleur ambassadeur des valeurs héritées, et où la société serait la gardienne de sa propre mémoire.

Cette réappropriation doit aussi passer par la mise en place de méthodologies scientifiques portées par les laboratoires de recherche et d'innovation, au grand bonheur des milliers de diplômés que produit l'université algérienne. Cela offrirait ainsi les débouchés espérés in-situ, et freinerait l'hémorragie des diplômés vers l'étranger. La formation qualitative et surtout opérationnelle est un maillon manquant dans la chaîne de préservation du patrimoine nationale.

Il s'agirait donc de pouvoir mettre en place des cycles de formation adaptés aux besoins réels du terrain, et aux spécificités des patrimoines algériens, en réorientant les sujets de recherche, permettant ainsi aux milliers de travaux universitaires de sortir des bibliothèques, et de trouver sur le terrain un environnement valorisant. Il faut pour cela mettre à disposition des chercheurs, des universitaires et des scientifiques des conditions de travail optimales, comme l'accès aux archives nationales, des institutions de recherches dédiées au patrimoine, qui capitaliseraient tous les efforts individuels qui sont pour le moment trop déconnectés les uns des autres.

La capitalisation sur les expériences passées et tirer des leçons des échecs des opérations passées sont une condition primordiale pour relancer le secteur. La remise du scientifique au cœur de la recherche et de la décision technique, en encourageant la pluridisciplinarité dans les projets de restauration ou de valorisation, relèguerait les institutions de l'État aux tâches qu'elles maîtrisent le mieux : l'encadrement et contrôle (sans censure), la législation, la programmation, et la mise en place d'une politique productive pour réaliser cette indépendance culturelle de manière effective. Cela permettrait de ramener l'Algérie et ses identités à la place qui lui sied dans le concert des nations, tout en transformant les différences entre les composantes de la société en richesse. ■